Université de Paris

UFR IHSS | INSTITUT Humanités & Sciences Sociétés

2021 - 2022

FORMATION NON DIPLOMANTE

VIOLENCES CONJUGALES

42 heures
du 23 septembre 2021 au 26 novembre 2021

RESPONSABLES

Responsable universitaire : **Laurie Laufer**, Professeure, Université de Paris

Responsable pédagogique : **Anaïs Touati,** psychologue clinicienne, ATER, Université de Paris.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La *Formation non diplômante Violences Conjugales* se veut un espace de réflexion où des outils théoriques et des analyses de pratique sont proposés visant une meilleure compréhension des violences conjugales dans leur dimension structurelle. Les causes des violences conjugales ne reposent pas exclusivement sur le caractère ou la personnalité de l'acteur ou de la victime de la violence : elles ont un rapport direct avec des modèles de masculinité et de féminité d'une culture, et c'est sous cette perspective que nous les abordons dans cette formation. Dans ce but, sont invité.e.s à intervenir des professionnel.le.s de différents domaines – Psychanalyse, Médecine, Psychologie Sociale, Histoire, Droit, Philosophie, Sciences Sociales – dont le travail et/ou la recherche portent sur la question.

COMPETENCES VISEES

A la fin de cette formation, les participant.e.s auront une compréhension plus approfondie des mécanismes à l'œuvre dans des situations de violence conjugale. Ils/Elles seront alors plus à même de mieux se situer dans leur prise en charge, que ce soit d'un point de vue médical, juridique ou psychologique.

PRE REQUIS

Niveau souhaité : Licence
Sur dossier, selon les activités professionnelles du candidat

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse à des **étudiant.e.s** et à des **professionnel.le.s** confronté.e.s à la problématique de la prise en charge de situations de violence conjugale : avocat.e.s, magistrat.e.s, professionnel.es de la santé (sage-femmes, infirmièr.e.s, médecins, psychiatres), psychologues, assistant.e.s de service sociale, éducatrices, responsables d'associations

DEROULE DE LA FORMATION

42 heures d'enseignement réparties sur 6 journées.
Les cours sont regroupés les jeudis et vendredis, de 9h30 à 13h, et de 14h à 17h30, aux dates **suivantes** (sous réserve de modifications) :

- 23 et 24 septembre 2021
- 21 et 22 octobre 2021
- 25 et 26 novembre 2021

MODALITE D'EVALUATION

Production d'une note de synthèse

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Nombre de participants : 30
Sous réserve de modifications

Module 1	**Violences conjugales**	**42h**
	Des outils théoriques multidisciplinaires et des analyses pratiques sont proposés visant une meilleure compréhension des violences conjugales dans leur dimension structurelle	
23/09/2021	***MATIN : Présentation du DU et de la FQ.Introduction*** Anaïs Touati, ATER Université de Paris, psychologue clinicienne ***APRES MIDI : Violences. Femmes. Genres. Eléments pour une discussion*** Christine Guillemaut, Mairie de Paris	7h

24/09/2021	***MATIN : Perceptions et analyses des violences faites aux femmes : une approche sociohistorique en études de genre*** Florence Rochefort, Chargée de recherche au CNRS, Co-Directrice de CLIO Femmes, Genre, Histoire ***APRES MIDI : Violences conjugales et processus de subjectivation*** Marie-José Grihom, Professeure en Psychopathologie Clinique, Université de Poitiers, psychanalyste	7h
21/10/2021	***MATIN : La protection juridique des femmes victimes de violence I*** Isabelle Steyer, spécialiste du droit des victimes et des violences conjugales ***APRES MIDI : La protection juridique des femmes victimes de violence* II** Isabelle Steyer, spécialiste du droit des victimes et des violences conjugales	7h
22/10/2021	***MATIN : Analyse des pratiques* et suivi de mémoire** Anaïs Touati, ATER, Université de Paris Elsa Polverel, psychologue clinicienne ***APRES MIDI: « Repérage et accompagnement des femmes victimes de violence : expérience d'une médecin généraliste »*** Margot Kenigsberg, Médecin Généraliste / « Médecins sans frontières »	7h
25/11/2020	***MATIN : Travail clinique en centre d'hébergement : l'accompagnement de femmes ayant subit des violences***. Sara Garcia Diaz, psychologue clinicienne, « Palais de la femme », Association « Armée du salut » Noémie Durr, docteure en psychologie et psychologue clinicienne au « Palais de la femme", Association « Armée du salut » ***APRES MIDI : Les violences intrafamiliales : L'écoute dans l'entretien avec des victimes de violences conjugales*** Florence Baruch, psychologue clinicienne, thérapeute familiale	7h
26/11/2021	***MATIN : MATIN : Méthodologie de mémoire / Genres et Addictions*,** Elsa Polverel ***APRES MIDI : L'accueil d'enfants témoins-victimes de violences conjugales*** Mira Younes, docteure en psychologie (Université Paris Nord SPC),chargée d'enseignements et psychologue de l'association AVVEJ en protection de l'enfance.	7h

CANDIDATURE ET COUT DE LA FORMATION

1. Créer et activer votre compte utilisateur sur la plateforme C@nditOnLine (accessible grâce aux navigateurs Chrome ou Mozilla)

2. Compléter attentivement vos informations personnelles et déposer obligatoirement tous les documents justificatifs, **uniquement au format PDF**, à savoir :

- La copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Le diplôme d'Etat justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
- *Pour les étrangers hors Union Européenne : joindre en complément la copie recto-verso du titre de séjour ou récépissé ou visa en cours de validité*

3. Cliquer sur "Mes candidatures" puis sur "Nouvelle candidature"

4. Sélectionner le domaine de rattachement (UFR/Composante/Département), le type et l'intitulé de la formation souhaitée. Préciser le mode de financement.

5. Télécharger votre CV et votre lettre de motivation pour chaque formation souhaitée.

A joindre en complément :

- si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne inscrit dans une université : déposer votre certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat (hors DU-DIU)
- si vous bénéficiez d'une prise en charge : déposer votre attestation/accord de prise en charge

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.

ATTENTION : POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, préciser dans votre dossier CanditOnLine, votre numéro de demandeur d'emploi, votre agence de rattachement et sélectionner le mode de financement POLE EMPLOI au moment de la candidature.

POSTULER A LA FORMATION en vous connectant à la plateforme C@nditOnLine (lien cliquable)

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **924 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **462 €**

- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **325 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)

Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **235 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

RENSEIGNEMENTS - LOCALISATION

Adresse postale
Université Paris de Paris
IHSS / Dép. d'Études Psychanalytiques
Service Formation Continue
case 7058
75205 Paris cedex 13

Contacts
Coordinatrice : Marie Bathily
Tél. : 01.57.27.63.96
Courriel : marie.bathily@u-paris.fr

Localisation
Bât. Olympe de Gouges
Accueil : bureau 414, 4ème étage
Lundi de 9h30 à 12h30
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h
8 rue Albert Einstein
75013 Paris

Pour venir
Métro Ligne 14 ou RER C : station Bibliothèque François Mitterrand
Bus : 62, 64, 89, 132, 325
Tram T3a : station Avenue de France